



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mercredi 18 juin 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, MAUPILE, THE

Messieurs CAVOLI, DELEPAUX, SEGURA, FANARA, MONS, TREUIL

Pouvoirs :

MR MARTINERIE a donné POUVOIR à Mme MARESCOT
MME CASSOT a donné POUVOIR à Mme CAUSSARIEU

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames CASSOT, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, PUJOL, SCAPPAZZONI, DAVID, MARTINERIE

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025061817 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE 2026**

Afin de mener à bien en 2026 sa programmation et ses actions culturelles en lien avec ses missions de scène conventionnée d'intérêt national, le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au projet artistique et culturel, notamment sur les points suivants :

- Diffusion de la Saison et du Festival Cadences,
- Actions culturelles auprès des publics et établissements scolaires,
- Médiation Culturelle,
- Aide aux compagnies et à la création,
- Développement et rayonnement des missions culturelles sur le Territoire.

Le Conseil Départemental de la Gironde est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion pour les projets précités.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Gironde une subvention.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°17 concernant la demande de subvention au conseil départemental de la Gironde.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, lemercredi 18 juin 2025
Bernard LUMMEAUX
Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

